



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



World Health
Organization

Enquête tripartite d'autoévaluation par pays sur la résistance aux antimicrobiens

Note d'orientation accompagnant le questionnaire TrACSS 2019-20 (version 4)

1^{er} novembre 2019

Introduction

Contexte du suivi mondial des efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (RAM)¹ a été adopté en 2015 par tous les pays, par l'intermédiaire de décisions de l'Assemblée mondiale de la Santé, de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)². Il a par la suite été approuvé par les Chefs d'État et de gouvernement lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016³.

La collaboration tripartite FAO/OIE/OMS a élaboré un cadre mondial pour le suivi et l'évaluation du Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens⁴. Le questionnaire d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) présenté dans cette note d'orientation constitue un volet du cadre mondial de suivi et d'évaluation et porte expressément sur le suivi de la mise en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre la RAM. Trois cycles d'enquêtes ont eu lieu (2016-17; 2017-18; 2018-19) et les questionnaires utilisés ainsi que les résultats sont disponibles à l'adresse <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/database/en>.

Objet du suivi mondial

L'objet de cet exercice de suivi est de passer en revue les progrès réalisés par les pays concernant les mesures clés de lutte contre la RAM au niveau national et d'en faire une synthèse en vue de l'établissement de rapports annuels au niveau mondial. Il vise également à encourager l'examen, au niveau national, par un groupe de coordination multisectoriel, des progrès accomplis par les pays, et à identifier les priorités pour les prochaines étapes. Les réponses fournies par les pays seront également utilisées pour orienter les mesures de suivi et identifier les domaines dans lesquels une assistance technique et un soutien de la part des trois organisations s'imposent.

¹ OMS, 2015, <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/global-action-plan/fr/>. Le Plan d'action mondial a été élaboré par l'OMS, avec le soutien de la FAO et de l'OIE.

² Voir la résolution WHA68.7 de l'Assemblée mondiale de la Santé, mai 2015; la résolution 4/2015 de la Conférence de la FAO, juin 2015 <http://www.fao.org/3/a-mo153f.pdf> et la résolution N°26 de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE, mai 2015 http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/F_RESO_AMR_2015.pdf

³ Voir la Déclaration politique issue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens, 21 septembre 2016 à l'adresse http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/71/L.2&referer=english&Lang=F

⁴ <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/monitoring-evaluation/tripartite-framework/en/>

Méthode et structure du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré conjointement par la collaboration tripartite. Il est conçu pour être rempli par le biais d'une autoévaluation au niveau national, par les autorités compétentes des différents secteurs. Il est demandé aux pays d'identifier les progrès qu'ils ont accomplis pour chacun des thèmes du questionnaire, dans l'ensemble des secteurs pertinents. On obtiendra ainsi un aperçu du stade auquel le pays est parvenu s'agissant de la mise en place d'une riposte multisectorielle efficace et durable à la RAM, servant de base à l'établissement de rapports mondiaux. Le questionnaire a été conçu pour refléter la diversité des stades de mise en œuvre des pays répondants; il est admis que certains pays risquent de ne pas pouvoir répondre à certaines questions. La note d'orientation indique à cet effet les questions obligatoires et celles auxquelles les pays sont encouragés à répondre. L'idéal serait que les pays demandent au point focal national en charge de la RAM de coordonner toutes les réponses des différents secteurs et de soumettre les réponses avant la date butoir du 29 février 2020.

Cette enquête d'autoévaluation nationale est administrée pour la quatrième année. Pour la quatrième édition du suivi, le questionnaire est demeuré en grande partie inchangé par rapport à la version précédente; quelques questions ont fait l'objet de modifications. Deux questions supplémentaires (9.1.1 et 9.3) ont été ajoutées afin de recueillir de nouvelles informations sur les indicateurs clés inclus dans le cadre mondial de suivi et d'évaluation de la RAM.

Dans cette version du questionnaire, un certain nombre de questions comportent des liens vers des outils ou des orientations spécifiques élaborés par la FAO, l'OIE ou l'OMS susceptibles de contribuer à renforcer les capacités nationales dans des domaines particuliers. Ces outils ou ces liens sont également fournis dans l'ANNEXE de la dernière section de cette note d'orientation. De plus, pour nombreuses questions, il est possible de télécharger des documents ou d'envoyer des courriels à la personne en charge de l'enquête.

Questions et réponses

1. Quelle est la structure du questionnaire de suivi?

Une lettre conjointe de la direction des trois organisations appelle à un renforcement de la participation multisectorielle dans la réponse à l'enquête. Suit une brève introduction qui résume le processus de réponse au questionnaire et la structure de l'enquête. Le questionnaire est étroitement aligné sur le Plan d'action mondial pour combattre la RAM. Il commence par l'identification des points focaux dans tous les secteurs relatifs à la RAM puis pose des questions sur la collaboration multisectorielle relative à la RAM au sein du pays (question 4), sur les progrès accomplis par le pays dans l'élaboration d'un plan d'action national de lutte contre la RAM ainsi que sur la coordination avec d'autres plans d'action, stratégies ou cibles concernant plusieurs maladies humaines d'importance (question 5). Il est demandé de télécharger le plan d'action national ou de fournir un lien vers celui-ci. La question 5 comporte également des questions spécifiques sur la législation du pays. Les questions suivantes portent sur quatre des objectifs stratégiques du Plan d'action mondial axés sur les mesures que le pays doit mettre en œuvre:

- **Objectif 1.** Mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces (*voir questions 6.1-6.5*).
- **Objectif 2.** Renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche (*voir questions 7.1-7.7*).
- **Objectif 3.** Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections (*voir questions 8.1-8.4*).

- **Objectif 4.** Optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine et animale (*voir questions 9.1-9.3*).
- **Transmission de la RAM dans l'environnement** – Évaluation nationale des risques de transmission de la RAM dans l'environnement et lutte contre la pollution (*voir question 10*).

À noter que l'objectif 5 du Plan d'action mondial, axé sur les investissements dans la mise au point de nouveaux outils diagnostiques ainsi que sur les efforts visant à dégager des arguments économiques pour combattre la RAM, a une dimension essentiellement mondiale et il n'a par conséquent pas été inclus dans le questionnaire.

2. La RAM étant un problème multisectoriel, le questionnaire aborde-t-il la question de la RAM dans l'ensemble des secteurs?

Oui, le questionnaire comprend des questions distinctes relatives à la santé humaine, à la santé animale et à la santé végétale pour chacun des objectifs du Plan d'action mondial sur la RAM. Les questions sont identifiées par une couleur et un pictogramme pour chaque secteur. Les questions relatives à la santé animale visent à inclure les animaux terrestres et aquatiques. Certaines questions (6.1, 7.5) requièrent également des réponses distinctes pour la production alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et l'environnement. Il y a une question (10) sur l'environnement, qui porte sur l'identification de domaines où le risque de contamination de l'environnement est élevé, sur la législation et les réglementations visant à prévenir la contamination de l'environnement par les déchets et sur l'existence d'une réglementation spécifique pour limiter les rejets d'antimicrobiens.

Les intitulés des questions comportent des pictogrammes spécifiques, et suivent également un code couleur, pour aider les pays à remplir le questionnaire:

- Le **gris** concerne les **questions multisectorielles**.
- L'**orange** concerne les questions sur les aspects de la RAM liés à la **santé humaine**.
- Le **bleu** concerne les questions de **santé animale**.
- Le **vert** concerne la **santé végétale et l'environnement**.

Des catégories de secteurs spécifiques sont incluses dans certaines parties du questionnaire. Suite à des demandes de clarification formulées précédemment sur la façon dont les répondants doivent appliquer ces catégories, nous incluons les précisions suivantes aux fins du présent questionnaire:

- **Secteur de la santé animale:** Dans sa forme la plus simple, la santé animale est définie comme l'absence de maladie. Ce secteur comprend également des systèmes ou activités visant à optimiser la santé physique et comportementale ainsi que le bien-être des animaux, y compris la prévention, le traitement et la lutte contre les maladies et affections touchant l'animal individuel et le troupeau. La notification des maladies, des blessures, de la mortalité et des traitements médicaux constitue une part essentielle des mesures de santé animale efficaces le cas échéant.
- **Secteur de la santé végétale:** Dans sa forme la plus simple, la santé végétale est définie comme l'absence de maladie. Ce secteur comprend les systèmes ou mesures phytosanitaires qui sont axés sur la prévention, la lutte et l'atténuation de l'introduction, de la propagation et de l'établissement de maladies ou nuisibles des végétaux.
- **Secteur de la production alimentaire:** Ce secteur comprend l'ensemble des processus, procédures et infrastructures qui visent à optimiser la productivité et l'efficacité des systèmes de production animale et végétale, en plus de ceux relatifs au maintien de la santé animale/végétale; il comprend également des aspects tels que la reproduction sélective, la nutrition, les structures d'élevage, et autres techniques d'élevage.

- **Secteur de la sécurité sanitaire des aliments:** Ce secteur comprend des aspects de la production alimentaire et de la transformation des aliments liés à la protection de la santé publique, que ce soit avant ou après l'abattage ou la récolte. L'alimentation comprend toute substance destinée à la consommation humaine, qu'elle soit transformée, semi-transformée ou brute.

La façon exacte dont ces catégories sont réparties dans les différentes attributions des départements publics variera en fonction des structures internes de chaque pays; les pays doivent déterminer à partir des explications ci-dessus comment faire coïncider les catégories avec leurs structures internes, départements, politiques, et domaines de responsabilité, et agir en conséquence.

3. Quel est le processus recommandé pour remplir le questionnaire sur le suivi de la RAM?

Chaque pays est prié de soumettre une réponse officielle, validée par tous les secteurs concernés, fournissant une synthèse des progrès nationaux. Il est par conséquent important d'impliquer un groupe multisectoriel dans l'évaluation des progrès nationaux et de fournir des réponses unifiées obtenues par consensus. Lorsque les réponses ont été fournies sans la participation nécessaire des responsables politiques concernés pour les divers secteurs, le niveau de progrès du pays est sous-estimé. Une coordination à l'intérieur des pays est donc capitale pour fournir une réponse globale.

Il est recommandé que les points focaux nationaux pour la RAM soient chargés de la gestion du processus de suivi de la RAM et qu'ils rassemblent les principaux responsables œuvrant dans la lutte contre la RAM, de tous les secteurs, des pouvoirs publics, des partenaires de développement et de la société civile en vue de discuter de la façon de noter les progrès des pays. De nombreux pays ont mis en place un **groupe de travail multisectoriel sur la RAM** ou un comité de coordination national sur la RAM, lequel pourrait être le forum idéal pour tenir cette discussion. Ces réunions de coordination multisectorielle peuvent ouvrir la voie à un autre débat sur les priorités pour aller de l'avant et sur la manière de surmonter les obstacles qui se présentent.

En l'absence de points focaux nationaux et/ou de comité multisectoriel national, il est suggéré que les responsables concernés dans les ministères en charge de la santé humaine et animale collaborent afin de décider du processus en vue de convenir de la réponse nationale et de la soumettre. Des versions électroniques de ce questionnaire sont également communiquées aux points focaux de la FAO et de l'OIE pour les produits vétérinaires dans les pays, qui sont priés de se coordonner avec le point focal national en charge de la RAM pour apporter leurs contributions.

4. Comment soumettre la réponse nationale au questionnaire?

Le questionnaire doit être complété en ligne et chaque pays doit soumettre un seul questionnaire. Afin d'éviter des réponses multiples au questionnaire en ligne, **l'OMS fera parvenir** au point focal national pour la RAM **une clé électronique unique permettant d'accéder au questionnaire**. Il est recommandé d'imprimer le questionnaire afin d'en discuter et de parvenir à un consensus entre les partenaires concernés, puis de le remplir et de le soumettre en ligne en utilisant la clé d'accès électronique fournie.

Une fois que chaque pays a envoyé la version finale du questionnaire, les données seront renvoyées aux pays pour vérification avant publication. Une fois publiées, les réponses seront bloquées et ne pourront plus être modifiées. Les progrès nouvellement accomplis pourront être indiqués dans le questionnaire qui sera proposé au cours des années suivantes.

5. Quelle est l'échelle d'appréciation utilisée dans la plupart des questions?

La plupart des réponses aux questions demandent de fournir une appréciation des capacités et des progrès réalisés au niveau national sur une échelle de cinq points (A à E), certaines utilisant une échelle de quatre points (A-D) lorsqu'on anticipe des variations moins importantes. Ce format est une façon simple de fournir une synthèse des progrès nationaux avec des résultats pouvant être compilés au niveau mondial. Étant donné que le suivi sera réitéré chaque année, il sera possible d'observer les tendances au fil du temps. L'approche d'appréciation en cinq étapes a été harmonisée avec l'échelle d'évaluation des performances des services vétérinaires de l'OIE ainsi qu'avec l'évaluation externe conjointe du Règlement sanitaire international (RSI).

Les différentes options doivent correspondre à l'échelle des capacités utilisée dans le questionnaire de suivi et d'évaluation de l'application du RSI (dont les différents niveaux sont les suivants: **aucune capacité, capacités limitées, capacités développées, capacités démontrées, capacités viables**).

Les différentes options doivent englober à la fois les **progrès** accomplis et la **fonctionnalité**, à savoir si les politiques et les plans sont en place et dans quelle mesure les activités sont mises en œuvre. Il faut sélectionner une option pour chaque question. Les différentes options sont généralement définies comme suit, avec quelques variations en fonction de chaque thème:

- A** – aucune politique ou aucun plan n'est en place et peu d'activités sont en cours, si ce n'est aucune.
- B** – les activités ont débuté dans certains endroits ou pour certains groupes cibles, les politiques ou plans connexes sont en cours d'élaboration.
- C** – certaines activités sont en cours au niveau national, des politiques et des plans ont été élaborés.
- D** – les politiques et activités sont mises en œuvre et opérationnelles, à l'échelle nationale.
- E** – toutes les activités prévues sont en cours de mise en œuvre et sont opérationnelles à l'échelle nationale. Les plans font l'objet d'un suivi actif et de mises à jour.

L'option sélectionnée doit refléter le plus étroitement la situation du pays. Le choix de niveaux supérieurs signifie que les progrès indiqués aux niveaux inférieurs sont atteints (par exemple, les pays qui choisissent l'option «D» ont réalisé les progrès indiqués dans les options «B», «C» et «D»). Étant donné que parmi ces appréciations, certaines sont des mesures composites dans l'ensemble des secteurs, il faudra faire preuve d'un certain jugement. Si la situation du pays correspond à tous les éléments de l'option proposée, il faut alors la sélectionner. Si le pays satisfait, ou est sur le point de satisfaire, à presque tous les éléments de l'option proposée, les partenaires peuvent alors convenir de sélectionner l'option adéquate.

6. Les réponses fournies par les pays doivent-elles prendre en compte la résistance aux antituberculeux, aux médicaments anti-VIH ou aux antipaludéens ainsi qu'aux antibiotiques?

Les antimicrobiens comprennent un large éventail de produits, notamment les antibiotiques, les antifongiques ainsi que les médicaments contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

- **Du point de vue de la santé humaine, les réponses doivent porter essentiellement sur les antibiotiques** ainsi que les efforts en matière de suivi pour minimiser la propagation de la résistance à ces médicaments essentiels. Cela s'explique par le fait que de nombreux pays sont à un stade précoce dans la mise au point d'une riposte durable à la résistance aux antibiotiques. Or, beaucoup de pays touchés par le VIH, la

tuberculose et le paludisme ont déjà élaboré des plans et accompli quelques progrès sur la voie de la lutte contre la résistance, dans le cadre des programmes de lutte contre ces maladies. La question 5.2 concerne précisément les liens entre les plans de lutte contre la RAM spécifiques à certaines maladies et le plan d'action national sur la RAM.

- **Du point de vue de la santé animale**, les réponses doivent porter sur les classes d'antimicrobiens qui figurent sur la liste OIE des agents antimicrobiens⁵ importants en médecine vétérinaire.
- **Pour la santé végétale**, les réponses doivent porter sur les bactéricides (antibiotiques) et les fongicides.

7. Comment répondre aux questions si les informations dont on dispose sont insuffisantes?

Il est possible que le point focal pour la RAM dans un pays ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions, dans tous les secteurs. C'est pourquoi il est important de contacter les autres secteurs pour obtenir des réponses utiles. À cette fin, la FAO et l'OIE enverront une version électronique du questionnaire à leurs points focaux dans le pays, parallèlement au lien spécifique au pays vers le questionnaire envoyé par l'OMS au point focal en charge de la lutte contre la RAM au sein du Ministère de la santé. Le point focal national pour la RAM doit regrouper toutes les réponses des secteurs et soumettre une réponse unique. Seules les réponses soumises par le lien en ligne fourni seront acceptées. En l'absence d'informations, il convient de ne pas répondre à la question, sauf si elle est indiquée comme obligatoire.

8. Quelle est la date limite pour envoyer le questionnaire?

Les réponses sont attendues au plus tard le 29 février 2020.

9. Comment les données seront-elles utilisées?

Les réponses des pays seront accessibles en ligne par le biais du [site Web](#) de l'OMS, en libre accès, et par des liens vers les sites Web de la FAO et de l'OIE. Les données seront également publiées à l'adresse: <https://amrcountryprogress.org/>.

Les données seront utilisées pour l'établissement de rapports aux niveaux régional et mondial. Elles seront également analysées par l'OMS, l'OIE et la FAO ainsi que par d'autres partenaires en vue d'identifier les pays qui pourraient bénéficier d'un suivi par exemple, en termes de soutien technique, de financement ou de sensibilisation.

10. Ce suivi mondial se poursuivra-t-il à l'avenir?

L'objectif est de suivre les progrès accomplis chaque année par les pays afin d'évaluer les domaines d'action et les pays dans lesquels on observe des progrès et ceux où les progrès sont moins importants, et où des mesures doivent être prises en conséquence.

Autres questions?

Si vous avez d'autres questions concernant le processus ou le questionnaire, veuillez contacter Mme Pravvarsha Prakash à l'OMS par courriel: tracss@who.int. Elle assurera la coordination avec la FAO et l'OIE, au besoin.

⁵https://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/A_OIE_List_antimicrobials_July2019.pdf

ANNEXE - Outils et orientations élaborés par le Groupe tripartite

I. Sensibilisation et formation

- World Antibiotic Awareness Week Toolkit | FAO OIE OMS <https://trello.com/b/tBoXeVae>
- Outil d'enquête de l'OMS pour évaluer le niveau de sensibilisation des professionnels de santé à la résistance aux antibiotiques. Si votre pays souhaite recevoir et distribuer cet outil d'enquête aux publics cibles concernés, veuillez contacter tracss@who.int et indiquer les coordonnées correspondantes:
Nom:.....Titre:.....Courriel.....
- WHO Competency Framework for Health Workers' Education and Training on Antimicrobial Resistance & Curricula Guide: <https://www.who.int/hrh/resources/WHO-HIS-HWF-AMR-2018.1/en/>;
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329380/9789241516358-eng.pdf>
- OIE: Enseignement vétérinaire et pour paraprofessionnels vétérinaires: <https://www.oie.int/fr/solidarite/options-de-soutien-cible/education-veterinaire-et-paraprofessionnel-veterinaire/>
- OIE: Qualité des services vétérinaires: https://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_vet_serv.htm

II. Surveillance et suivi

- OIE: Suivi des quantités d'antimicrobiens utilisées chez les animaux: https://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_antibio_monitoring.htm
https://www.oie.int/fr/normes/code-aquatique/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_antibio_quantities_usage_patterns.htm
https://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/ENG_AMUse_Guidance_Final_2019.pdf
- FAO: Explication concernant l'utilisation des pesticides: Les pesticides administrés aux plantes comprennent les bactéricides et les fongicides, qui peuvent influencer sur le développement de la résistance chez les bactéries des plantes ou dans l'environnement. Ces conséquences sur la charge globale de la résistance aux pesticides, sur la contribution à la résistance aux antimicrobiens et sur la santé humaine et animale, ainsi que sur notre capacité à traiter les phytopathologies, constituent un domaine de recherche important. On notera que la terminologie couramment utilisée pour les produits chimiques ou les produits phytosanitaires diffère de celle utilisée en santé animale et humaine.

III. Lutte contre l'infection

- Lignes directrices de l'OMS sur les principales composantes des programmes de lutte contre l'infection <http://www.who.int/infection-prevention/publications/core-components/en/>;
https://www.who.int/infection-prevention/campaigns/ipc-global-survey-2019_FR/en/
- OMS UNICEF WASH: information et Outil d'amélioration: <https://www.washinhcf.org/home/>;
https://www.who.int/water_sanitation_health/publications/water-and-sanitation-for-health-facility-improvement-tool/fr/

- OMS: Couverture vaccinale: http://www.who.int/immunization/monitoring_surveillance/routine/coverage/en/index4.html

IV. Usage rationnel des antimicrobiens

- OMS: Classification des antibiotiques «AWaRe»: <https://adoptaware.org/>
- FAO: Optimisation de l'utilisation des pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides dans la production végétale: <http://www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/pests/ipm/en/>
- OIE: Usage responsable et prudent des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire: https://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_antibio_use.htm
https://www.oie.int/fr/normes/code-aquatique/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_antibio_resp_prudent_use.htm
- WHO Toolkit: Antimicrobial Stewardship Programmes in Health-Care Facilities in Low- and Middle-Income Countries”: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329404/9789241515481-eng.pdf>

Observations: Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions pour étoffer cette enquête annuelle ou pour souligner les questions susceptibles d’être révisées ou simplifiées. Veuillez écrire à l’adresse: tracss@who.int

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête annuelle.